Bureau des radiocommunications (BR)

Addendum 1 à la
Circulaire administrative
CA/216

Le 24 septembre 2014

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications

Objet: Elaboration des contributions qui seront présentées à la seconde session de la Réunion de préparation à la Conférence 2015 (RPC15-2, Genève, 23 mars – 2 avril 2015)

La Circulaire administrative CA/216 du 8 août 2014 annonçait la seconde session de la Réunion de préparation à la Conférence de 2015 (RPC-15), qui se tiendra à Genève du 23 mars au 2 avril 2015.

Comme indiqué au paragraphe 4 de cette Circulaire, l'Equipe de gestion de la RPC-15 s'est réunie à Genève du 1er au 4 septembre 2014 et a établi, conformément à la Résolution UIT-R 2-6 et aux décisions prises lors de la première session de la RPC-15, le projet de Rapport de la RPC à la CMR-15.

Le projet de Rapport de la RPC à la CMR-15 est désormais disponible en anglais sur la page web des contributions à la RPC (Document CPM15-2/1) à l'adresse suivante: http://www.itu.int/md/R12-CPM15.02-C-0001/fr. Des versions de ce document dans les autres langues officielles de l'Union seront publiées aussi rapidement que possible, et en tout cas au moins deux mois avant la RPC15-2.

Les extraits du projet de Rapport de la RPC à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure (SC) sont également disponibles en anglais sur la page web des contributions à la Commission spéciale (Document SC/10) à l'adresse suivante: http://www.itu.int/md/R12-SC-C-0010/en. Des versions de ce document dans les autres langues officielles de l'Union seront publiées aussi rapidement que possible, et en tout cas avant la réunion de la Commission spéciale qui se tiendra du 1er au 5 décembre 2014 (voir la Circulaire administrative CACE/680 du 25 juillet 2014).

Le projet de Rapport de la RPC servira de base aux travaux de la seconde session de la RPC-15 et constituera le document de base pour l'élaboration de contributions. Des renseignements détaillés concernant la soumission, le plus tôt possible, de contributions à la RPC15-2 figurent au paragraphe 5 de la Circulaire administrative CA/216.

Union internationale des télécommunications • Place des Nations • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Tél.: +41 22 730 5111 • Fax: +41 22 733 7256 • Courriel: itumail@itu.int • www.itu.int

Outre les prescriptions relatives au formatage et à la longueur des contributions qui figurent dans la Résolution UIT-R 1-6 et sont rappelées au paragraphe 5.4 de la Circulaire administrative CA/216, il est vivement conseillé aux Etats Membres et aux Membres du Secteur d'accorder une attention particulière à l'élaboration initiale de leurs contributions à la RPC15-2, qui doivent s'appuyer sur les «Lignes directrices pour l'élaboration des contributions à la RPC15-2», disponibles à l'adresse suivante: http://www.itu.int/dms_pub/itu-r/oth/0a/0a/R0A0A0000090001PDFE.pdf. En particulier, les contributions ne devraient pas contenir des parties du projet de Rapport de la RPC auxquelles il n'est pas proposé d'apporter des modifications.

Par ailleurs, le Secrétariat de l'UIT a le plaisir de vous annoncer que l'application UIT-R de synchronisation de documents pour la RPC15-2 est désormais disponible sur le site web de la RPC, ainsi qu'à l'adresse suivante: http://www.itu.int/ITU-R/index.asp?category=study-groups&rlink=rsg-sync&scope=full&lang=fr.

Cette application vous permettra de télécharger les documents de la RPC15-2 sur votre disque local depuis les serveurs de l'UIT. Elle a été configurée de façon à pouvoir avoir accès au serveur de l'UIT à Genève et à copier, sur demande, la dernière version publiée des documents dans la ou les langues de votre choix.

Les participants à la RPC15-2 sont invités à installer ce logiciel et à télécharger les documents de la RPC15-2 avant leur arrivée au Centre international de conférences de Genève (CICG), où se tiendra la RPC15-2.

Si vous rencontrez des difficultés pour avoir accès aux documents ou pour les copier, veuillez prendre contact avec le service d'assistance et d'appui informatiques en envoyant un courrier électronique au service Conférence Helpdesk à l'adresse ServiceDesk@itu.int.

François Rancy
Directeur

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Secteur des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents du Groupe consultatif des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications